

**Espace réservé à l'administration :**

Reçu par		N° de demande :	
----------	--	-----------------	--

**Date dépôt de la demande :**

--	--

**1. Identification du lieu des travaux**

Adresse :			
# lot :		Matricule :	

**2. Identification du propriétaire**

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

**3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)**

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

**4. Description des travaux**

Type de coupe :  Partielle  Totale (attention, voir article 5.3.6.4 du règlement 619-2021) Autre : \_\_\_\_\_  
 Pourcentage de prélèvement total : \_\_\_\_\_

Présence de sommet de montagne supérieur à 450 mètres :  oui  non

Coupe dans une érablière :  oui  non

Coupe dans une rive :  oui  non

Type de peuplement : \_\_\_\_\_

Description de l'intervention forestière projetée (récolte / mise en valeur) : \_\_\_\_\_

Est-ce qu'un chemin forestier est prévu :  oui  non

Date de début des travaux :			
Date de fin des travaux :			
Valeur des travaux :			\$

## 5. Identification sur l'exécutant des travaux

<input type="checkbox"/> Entrepreneur licencié	<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Gestionnaire de projet
Nom de l'entrepreneur :		N° de RBQ :
Nom du responsable :		N° NEQ :
Téléphone :		

## 6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Plan de localisation indiquant les numéros de lots, l'aire de coupe, les voies publiques et privées, les lacs, les cours d'eau à débit régulier et intermittent, la distance de la coupe par rapport aux rives, la localisation des peuplements et les voies d'accès au site de coupe, ouvrages et bâtiments actuels et projetés sur le terrain
<input type="checkbox"/>	Prescription sylvicole, décrivant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Les peuplements et des travaux à effectuer en fonction de chacun des peuplements;</li><li>- L'intervention forestière projetée (récolte / mise en valeur)</li><li>- L'identification des endroits où la pente du terrain est de 20 % ou plus</li><li>- L'identification des infrastructures sises sur et à proximité du ou des peuplements</li><li>- La localisation des secteurs de villégiature ou bâtis situés à proximité</li><li>- La planification et localisation des chemins forestiers et des mesures de mitigation, le cas échéant</li><li>- L'identification et description des contraintes inhérentes à la nature du terrain</li></ul>
<input type="checkbox"/>	Le cas échéant, une autorisation de la CPTAQ dans le cas où il s'agit d'une coupe effectuée dans une érablière
<input type="checkbox"/>	Lorsque requis, un plan de reboisement comprenant : les modalités de reboisement et les interventions prévues pour le nettoyage du site.
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur – <b>103.60 \$</b>
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire, le cas échéant
<input type="checkbox"/>	Durée du certificat : vingt-quatre (24) mois
<b>Un rapport d'exécution des travaux réalisés par un membre d'un ordre professionnel compétent en la matière doit nous être remis, et ce, dans les trente (30) jours suivant la fin de la validité du certificat</b>	
<i>* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Tous les documents indiqués devront être obligatoirement fournis.</i>	

## 7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

### IMPORTANT :

- De fournir le présent formulaire ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre les travaux;
- Seules les demandes complètes seront acceptées;
- Vous devez prendre possession du permis AVANT d'entamer les travaux.

La Municipalité de Chertsey ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel de la dernière mise à jour du règlement administratif 622-2021 et le texte apparaissant sur cette version du formulaire.

